

## Plus d'Europe, plus de maïs !

*Si le 2<sup>ème</sup> congrès européen du maïs, réuni à Poznan les 30 et 31 mai, démontre une chose, c'est que les producteurs de maïs sont tous convaincus. Convaincus qu'on est plus forts quand on est unis. Convaincus que l'Europe doit s'appuyer sur ce qui la rassemble et régler ce qui la divise : si la concurrence entre pays européens n'a pas de sens, il faut savoir, sans naïveté, protéger nos intérêts. Les perturbations imposées par la guerre en Ukraine sont majeures. Il faut les regarder en face. Mais surtout il faut accepter que nous avons basculé dans un monde radicalement différent : incertitudes géopolitiques et climatiques, retour de la guerre et de la faim... Dans ce contexte, le maïs européen doit jouer tout son rôle, un rôle incontestable d'apporteur de solutions. Cela passera par plus de production, en veillant bien sûr à le faire mieux, pour ne pas laisser à d'autres les clés de notre souveraineté !*

## Le chiffre du mois

**5 %, c'est le poids de l'Union européenne dans la production mondiale de maïs ! De quoi nous rappeler d'œuvrer sans relâche à accroître la production !**

## MARCHÉ

### LE CISEAU DE PRIX S'ACCENTUE

Les cours du maïs continuent de baisser et devraient rester sous pression dans les prochains mois du fait d'une forte détente du bilan mondial, cette situation accentue le risque de ciseau de prix. La volatilité sera également à surveiller dans les prochains mois.

### Forte détente du bilan mondial

Le bilan mondial du maïs se détend pour la fin de campagne et cette situation devrait se poursuivre pour la campagne 2023/2024.

En effet, en l'absence d'aléas climatiques majeurs et à quelques semaines désormais de la récolte, le Brésil confirme qu'il devrait connaître une récolte de maïs record avec 130 Mt et ainsi devenir le 1<sup>er</sup> exportateur mondial devant les États-Unis ! Du fait d'une récolte de soja record elle aussi (155 Mt), les capacités de stockage sont limitées. Par ailleurs, les producteurs brésiliens n'ont pas précipité leurs ventes ces derniers mois, attendant une hausse des prix qui n'est pas venue. Cette situation pèse très fortement sur les prix brésiliens et sur le reste du marché mondial car les ventes vont être massives à l'approche de la récolte. Cela n'a pas échappé à la Chine qui depuis le début du mois de mai réarbitre une partie de son approvisionnement et annule les contrats qu'elle avait récemment passés aux États-Unis provoquant une hausse des stocks américains pour la fin de campagne (36 Mt).

Par ailleurs, les stocks américains de la prochaine campagne 2023/24 sont attendus par l'USDA près de leur plus haut niveau ces dernières années avec 56 Mt. Cela s'explique par la forte hausse des surfaces de maïs grain attendue aux États-Unis en 2023. Avec 34 Mha celles-ci seraient en hausse de près de 2 Mha par rapport à 2022 ! L'USDA ayant retenu une projection de rendement record pour son premier bilan de la campagne 2023/2024, et malgré un rebond attendu de la demande, les stocks sont logiquement affichés sur des niveaux très lourds et pèsent sur les prix.

Après 3 ans de tensions sur le bilan mondial du maïs, ce qui a largement soutenu le niveau des prix ces dernières

années, une forte détente est attendue dans les prochains mois ce qui affecte très négativement les prix. Cependant, les facteurs de volatilité demeurent et devront être surveillés.

### Un risque de volatilité

Compte-tenu de l'hypothèse de rendement retenu jusqu'à présent par l'USDA dans l'établissement de son bilan pour les États-Unis, la météo sur la Corn Belt sera suivie avec encore plus d'attention que d'habitude dans les prochains mois, et tout spécialement au mois de juillet lors de la floraison des maïs. Un aléa climatique majeur qui affecterait la production conduirait à des stocks américains moins lourds. Par ailleurs, si les semis se sont déroulés relativement rapidement et dans de bonnes conditions en général, le nord-ouest de la Corn Belt a été très humide ce qui a limité les chantiers de semis. Le rapport de l'USDA de fin juin sur les surfaces semées permettra de faire le point sur les surfaces de maïs pour 2023.

Les perspectives de turbulences économiques aux États-Unis seront également à suivre avec vigilance. Les opérateurs et les fonds spéculatifs restent inquiets alors que la politique de hausse des taux décidée par la réserve fédérale américaine ces derniers mois a conduit des banques régionales à la faillite. Si la situation semble actuellement sous contrôle, les conflits politiques entre Démocrates et Républicains à Washington pourraient raviver la crise avec une potentielle mise en défaut de paiement du gouvernement fédéral début juin si aucun accord n'est trouvé sur le plafond de la dette.

Enfin, si la situation du corridor maritime ukrainien s'est de nouveau stabilisée pour deux mois le 18 mai dernier, la situation militaire en Mer Noire pourrait également affecter les cours dans les prochains mois alors qu'une offensive ukrainienne est attendue.

Alors que les fonds spéculatifs ont liquidé de manière très rapide leur position sur le maïs à Chicago en mars à la faveur des craintes sur le système bancaire, leur position est désormais largement nette vendeuse et pourra conduire à des opérations de couverture provoquant une forte volatilité en cas d'élément de surprise.

## CERTIFICATION

### FIN DE LA CERTIFICATION MAÏS

Négocié par l'AGPM en 2014 en tant qu'équivalence aux mesures du verdissement, le dispositif de certification maïs touche à sa fin avec l'entrée en vigueur de la PAC 2023-2027. Le bilan de la certification maïs est très positif et les bonnes pratiques mises en place ont été valorisées avec succès dans les négociations de la nouvelle PAC.

#### Un bilan positif...

La certification maïs a vu le jour pour permettre aux producteurs spécialisés maïs de bénéficier de l'intégralité des soutiens PAC. Ce dispositif a reposé sur l'équivalence aux mesures du verdissement et notamment la levée systématique d'un couvert hivernal sur 100 % des terres arables en lieu et place des obligations de diversification de l'assolement.

La certification maïs est montée en puissance au fil des années jusqu'à concerner à partir de 2019 plus de 1500 exploitations et plus de 100 000 hectares. Accompagnés par l'AGPM, 95 % des producteurs engagés dans la démarche ont été certifiés chaque année. De 2015 à 2022, la certification maïs a ainsi permis aux producteurs spécialisés maïs de conserver leur assolement tout en bénéficiant de plus de 60 millions d'euros de paiement vert et d'éviter plus de 20 millions d'euros de pénalités sur leurs soutiens PAC.

#### ...et mis en avant dans les négociations PAC

L'évolution des pratiques des producteurs dans le cadre de la certification maïs a également été valorisée avec succès par l'AGPM aux niveaux européen et français dans le cadre des négociations de la PAC 2023-2027.

En effet la mise en avant de ces pratiques, notamment en matière de couverture hivernale des sols, a permis à l'AGPM d'obtenir la prise en compte des couverts hivernaux dans la règle de rotation à la parcelle. Combinée à une règle de diversité d'assolement pour les producteurs de la plaine du Rhin, la mobilisation de l'AGPM permet ainsi aux producteurs spécialisés maïs, et plus largement aux producteurs disposant de parcelles cultivées successivement en maïs, de pouvoir prétendre à l'ensemble des soutiens de la PAC pour 2023-2027. Sans cette mobilisation de la filière, plus de 500 000 hectares de maïs auraient pu être perdus !

L'AGPM continuera de valoriser les bonnes pratiques des producteurs, tant dans l'application et les éventuelles évolutions du PSN que dans le cadre des futures négociations sur la PAC post-2027.

## PHYTOSANITAIRES

### PLAN PHYTO : UNE MÉTHODE QUI INTERROGE

Suite aux annonces de la Première ministre durant le SIA 2023, un « plan d'action

stratégique pour l'anticipation du retrait des substances actives et le développement de techniques alternatives de protection des cultures » a été lancé fin avril.

#### Une gouvernance écartant les syndicats de producteurs

Pour suivre ces travaux, un comité inter-filière a été mis en place. Ce comité co-présidé par 4 ministres (Agriculture, Transition Ecologique, Santé, Enseignement Supérieur & Recherche), s'est réuni une première fois le 2 mai, et laisse entrevoir une volonté du Gouvernement de se passer de protections phytosanitaires. Y étaient invités les interprofessions et les instituts techniques, Franck Laborde y représentait Intercéréales, avec Eric Thirouin, et il a ainsi pu réaffirmer, au lendemain des annonces de retrait du SMOC, la nécessité de se caler sur le calendrier européen et de « ne pas interdire sans solution ». Ce plan se décline ensuite en 8 groupes de travail par filières ou « Task Force » où là aussi, seuls les interprofessions et les instituts techniques sont invités, l'AGPM ne pouvant suivre les discussions qu'en tant qu'expert de l'interprofession.

#### Une méthode et un calendrier intenables

Même s'il n'a pas été clarifié, l'objectif du Gouvernement pourrait être d'aboutir à une conclusion pour le début de l'été dans le cadre de la feuille de route des 100 jours d'Elisabeth Borne. Dans ce calendrier insoutenable, les instituts techniques sont mobilisés pour expertiser une liste de substances actives, élaborée par l'administration. Une première analyse démontre que la liste concentre une grande partie des substances pivots sans épargner la culture du maïs, du maïs semences et du maïs doux, et que les enjeux de cette liste, dont l'origine et le devenir interrogent, sont colossaux. De plus, lors des premières réunions des task force, la définition même de ce qu'est une alternative n'a pas fait l'objet d'un débat constructif avec les représentants du ministère de l'Agriculture. Les professionnels présents lors des réunions ont clairement précisé qu'une alternative doit être techniquement efficace, économiquement et socialement soutenable et environnementalement efficace.

#### L'AGPM pleinement mobilisée

Dans un tel cadre, l'AGPM reste mobilisée aux côtés d'Intercéréales, des AS végétales, de la FNSEA et en lien avec Arvalis, pour faire valoir une réelle nouvelle méthode de travail, qui privilégie des alternatives réalistes, dans une approche globale qui n'exclut pas par principe l'utilisation des produits phytosanitaires, et qui prend en compte les systèmes pratiqués par les producteurs. Enfin, nous continuons d'attendre les éléments d'ordre financier, qui sont indispensables pour accélérer la recherche d'alternatives, évaluer leur efficacité et en assurer le déploiement dans les exploitations.

## GRAND PRIX AUTO DE PAU : L'AGPM PROMeut LE BIOÉTHANOL DE MAÏS

L'AGPM et ses partenaires de la filière française du bioéthanol, le SNPAA (les industriels du bioéthanol), Euralis/Océol et Bioénergie du Sud-Ouest, l'usine de bioéthanol de Lacq, ont mis en avant la solution locale du bioéthanol de maïs au 80<sup>ème</sup> Grand Prix automobile de Pau. Des rencontres de haut niveau ont permis d'afficher la performance du bioéthanol et nos demandes d'objectivité et de neutralité dans la mesure des performances d'émissions de gaz à effet de serre des voitures. Franck Laborde et le SNPAA ont également pu rencontrer François Bayrou pour transmettre leurs demandes sur l'accompagnement du E85 et les enjeux du développement du bioéthanol. Enfin, 2 visites de l'usine de bioéthanol ont été organisées avec le SNPAA, d'une part pour le député de la 9<sup>ème</sup> circo des Yvelines, Bruno Milienne et d'autre part le député de la 2<sup>ème</sup> circo Hautes-Pyrénées, Benoît Mournet, avec pour ce dernier beaucoup d'intérêt pour tous les enjeux maïs.

## COMITÉ DE PILOTAGE CET ÉPI M'ÉPATE : PRÉSENTATION DES SUITES DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION 2023

Le 10 mai, le comité de pilotage « Cet épi m'épate » s'est réuni pour avancer sur la campagne de communication grand public initiée en 2021 et axée sur la valorisation du maïs. Dans un premier temps, il s'agissait de présenter la poursuite des « Episodes du Changement » et leurs déclinaisons en vidéo, podcast et animation. Dans un deuxième temps, la nouvelle orientation 2023 qui consiste à créer du contenu en vidéo qui décrira le quotidien des maïsiculteurs et les atouts de la production de maïs a été présentée et validée par le groupe. Une mise à jour des différents réseaux sociaux et du site internet a également été présentée, vous pouvez consulter la nouvelle version du site <https://cetepimepate.fr/>.

### BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel mai 2023 (1 000 t)		2021 / 22	Prév. 2022 / 23
Ressources	Stock départ	1 748	2 315
	Collecte	12 567	8 730
	Importations	489	800
Utilisations	FAB	2 986	2 350
	Util. humaines et indus.	2 686	2 630
	Exportations	5 595	3 658
	Autres	1 221	1 062
Stock final (ressources - utilisations)		2 315	2 145

### Prix de la récolte 2022\*, exprimés en €/t base juillet

